

INFORMATION AUX PILOTES SOUHAITANT VOLER A L'ETRANGER

En Australie, la plupart de nos sports aériens sont supervisés par la fédération nationale, comme la fédération australienne de parapente, de planeur, d'aérostation et ainsi de suite. La responsabilité des règlements de ces sports aériens leur a été déléguée par le régulateur de l'aviation Australienne.

Les fédérations nationales sont donc légalement responsables des licences, des procédures, et d'assurer le respect des règlements par leurs pilotes et leurs adhérents

Nous avons constaté que les pilotes étrangers en visite en Australie, qui souhaitent pratiquer les différents sports aériens, soit ne parviennent pas à entrer en contact avec la fédération nationale, soit ont bien pris contact mais ne respectent pas les règles et procédures. Effectivement, ils pratiquent ces sports aériens, sans respect des exigences. Ce comportement place les fédérations nationales australiennes dans une mauvaise position, en laissant penser qu'elles ont manqué à leurs obligations de surveillance et aussi met le pilote en infraction et l'expose à des sanctions.

Nous avons également noté que des pilotes paramotoristes et parapentistes tentent de bénéficier des privilèges du système de l'IPPI. Pourtant, certains viennent clairement de pays qui ne sont pas reconnu dans ce système.

Ma demande est de solliciter les membres actifs de la FAI par un communiqué afin de leur demander de diffuser les informations suivantes à leurs adhérents.

À savoir, si les pilotes souhaitent entreprendre des activités de sport aérien dans un pays étranger, ils doivent alors communiquer avec le NAC pour se renseigner sur les exigences, les règlements et les procédures en matière de licences locales. Ceci est particulièrement important pour la sécurité, la réputation des sports aériens et éviter des actions répressives de la part des autorités nationales de l'aviation.

Merci pour votre considération.

En synthèse :

Prenez contact avec la fédération Australienne de Vol Libre avant d'aller voler dans ce pays, afin de prendre connaissance des règles applicables au vol libre sur ce territoire.

<https://www.hgfa.asn.au/>

Cette recommandation est valable pour tous les pays.